

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Lô, le mardi 10 mars 2020

### COVID 19 : état des lieux de la situation

**Au niveau du département de la Manche : 6 cas confirmés** (pas de nouveaux cas déclarés depuis samedi 7 mars 2020).

Six cas avérés de coronavirus sont déclarés dans le département de la Manche, depuis le jeudi 5 mars 2020.

- 6 personnes, 1 prise en charge au CH de Saint-Lô et les 5 autres à domicile.

**Le numéro vert répond aux questions sur le Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000**

### **Au niveau national : la France reste en stade 2.**

La France reste en stade 2. L'objectif des autorités est de ralentir la propagation du virus sur le territoire. La stratégie consiste à prendre en charge les patients dans le cadre d'un parcours de soins sécurisé avec l'identification et la surveillance des personnes contacts.

Le stade 3 sera déclaré lorsque le virus circulera activement sur l'ensemble du territoire national.

### Consignes simples :

#### Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains  
très régulièrement



Tousser ou éternuer dans  
son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs  
à usage unique



Saluer sans se serrer la main,  
éviter les embrassades

**Concernant les rassemblements** : afin de prévenir la propagation du virus covid-19, tout rassemblement, mettant en présence de manière simultanée plus de 1000 personnes est interdit, même dans des espaces non clos, et ce, jusqu'au 15 avril 2020. Certaines manifestations peuvent être maintenues dès lors qu'elles sont considérées comme indispensables à la vie de la Nation.

**Cabinet du préfet**

**Service départemental de**

**la communication interministérielle**

Clémence JACQUINOT

Tél : 02 33 75 46 41

Mél : [pref-communication@manche.gouv.fr](mailto:pref-communication@manche.gouv.fr)

Place de la Préfecture BP 70 522

50002 SAINT-LÔ Cedex